



22^{ème} Open International d'Échecs Bourgoin-Jallieu

9 et 10 Septembre 2023

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : GENERALITES

- Le club d'échecs « La Dame Blanche » organise du 9 au 10 septembre 2023 le 22ème Open international à la Halle Grenette à Bourgoin-Jallieu.
- Le tournoi est ouvert à tout joueur titulaire d'une licence A pour la saison en cours et aux personnes certifiant prendre leur licence pour la saison 2023/2024 et dont le classement elo est inférieur à 2400.

Article 2 : REGLES DU JEU

- Tout joueur qui arrive devant l'échiquier avec plus de 30 minutes de retard après l'horaire de début fixé dans ce règlement intérieur perdra la partie artie, sauf si l'arbitre en décide autrement. Si le motif du retard n'est pas clairement justifié auprès de l'arbitre, cela entraine l'exclusion du tournoi.
- « article 7.5.5 Après l'application de l'Article 7.5.1, 7.5.2, 7.5.3 ou 7.5.4, pour le premier coup illégal achevé par un joueur, l'arbitre donnera deux minutes supplémentaires à son adversaire ; pour le second coup illégal achevé par le même joueur l'arbitre déclarera la partie perdue par ce joueur. Cependant, la partie est nulle, si la position est telle que l'adversaire ne peut mater le roi du joueur par aucune suite de coups légaux. »

Article 3 : HOMOLOGATION

- Ce tournoi est homologué par la Fédération des Echecs (FFE) et par la Fédération Internationale des échecs (FIDE), il se déroule en 5 rondes à la cadence de 60 min + 30 s/coup.
- Les appariements se font au système suisse - Haley (Règles C04 FIDE) à l'aide du logiciel « Papi 3.3.7 » conçu par Erick MOURET.

Article 4 : DEROULEMENT DES RONDES

- Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante et sera exclu du tournoi.
- À la fin de chaque partie, le gagnant (ou les Blancs en cas de partie nulle) apporte le résultat à la table de marque. L'autre joueur remet les pièces en place.

Article 5 : HORAIRES

- Les formalités d'inscription se poursuivront sur place le samedi 9 septembre 2023 jusqu'à 9h45. Tout joueur inscrit ayant acquitté son droit d'inscription et fait contrôler sa licence, sera apparié pour la 1ère ronde.
- La 1ère ronde débutera à 10 heures.
- La remise des prix se déroulera à partir de 17 heures le dimanche 11 septembre 2023.

Les parties se joueront aux dates et heures suivantes :

DATE	HORAIRES	OBJET
Le samedi 9 septembre	9h00 – 9h45	Pointage
	10h00	Ronde 1
	13h30	Ronde 2
	17h00	Ronde 3
Le dimanche 10 septembre	9h30	Ronde 4
	13h00	Ronde 5
	17h00	Remise des prix

Article 6 : DROITS D'INSCRIPTION

- jusqu'au 8 septembre : 26 € (Adultes) 13 € (Jeunes)
- Sur place, le 9 septembre : 30 € (Adultes) 15 € (Jeunes)

Article 7 : CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DES PRIX

- La liste détaillée des prix sera affichée dans la salle de jeu avant la 4ème ronde.
- Les prix ne sont pas cumulables.
- Le classement sera établi selon le total des points de partie et le départage se fera au Buchholz et la Performance.
- Les prix offerts au titre du classement général sont partagés (en cas d'ex-æquo) au système HORT.
- Les autres prix non cumulables sont attribués à la place réelle.
- Un joueur non licencié en France doit pouvoir justifier de son classement national (licence, attestation) s'il souhaite prétendre à un prix.
- Un joueur pouvant prétendre à au moins deux prix se verra distribuer le prix le plus important.
- Les prix seront attribués et distribués dans l'ordre suivant : prix principaux, prix par catégorie ELO, puis prix spéciaux ; les prix inférieurs à 10€ ne sont pas distribués.
- **Les récompenses seront remises uniquement aux personnes présentes, le dimanche 10 septembre 2023 à 17 heures, au cours de la cérémonie de clôture.**

Article 8 : RAPPELS DISCIPLINAIRES

Il est interdit de fumer dans la salle du tournoi, dans la salle d'analyse.

Il est interdit d'analyser ou de blitzer dans la salle du tournoi.

Les forfaits non justifiés seront signalés à la Direction Juridique de la D.N.A. pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Pendant la partie, mais uniquement avec la permission de l'arbitre, il est possible à un joueur de quitter le lieu de la compétition et au joueur au trait d'être autorisé à quitter la zone de jeu. Il lui est en outre formellement interdit d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie. Il faut aussi éviter toute discussion et toute lecture suspecte.

L'attitude doit être convenable et la tenue correcte.

Il est rappelé qu'un joueur ou un spectateur ne peut en aucun cas intervenir d'une quelconque façon dans une partie en cours.

Pendant une partie, il est interdit à un joueur d'avoir un quelconque appareil électronique (téléphones portables, montres connectée, etc...) non spécifiquement autorisé par l'arbitre dans la salle de jeu. Toutefois de tels appareils seront tolérés à condition qu'ils soient totalement éteints et laissés dans le sac d'un joueur, rangé selon les directives de l'arbitre.

Il est interdit aux deux joueurs d'utiliser ce sac sans la permission de l'arbitre.

L'arbitre peut demander au joueur d'inspecter en privé ses vêtements, sacs et autres effets personnels. L'arbitre ou la personne autorisée par l'arbitre pour l'inspection devra être du même sexe que le joueur.

Si le joueur refuse de coopérer, l'arbitre donnera une sanction en accord avec l'article 12.9 des Règles du Jeu.

Article 9 : NOM DE L'ARBITRE

- L'arbitre principal est Patrick LOUISTISSERAND (Arbitre Fédéral Open 2).

Article 10 : ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT

- Tous les participants s'engagent à respecter le présent Règlement Intérieur.

Bourgoin-Jallieu, le 28 août 2023

Vassilias MANDALAS
L'organisateur

Patrick LOUISTISSERAND
Arbitre